

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
14 mars 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs  
des représentants suppléants de la Colombie au Conseil  
de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Ministre des affaires étrangères de la Colombie une lettre, datée du 14 mars 2011, attestant que M. Miguel Camilo Ruiz Blanco, M. Juan José Quintana Aranguren et M. David Orlando Rodríguez Escandón ont été nommés représentants suppléants de la Colombie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

